Lundi 1 octobre 2018 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

Trouver une oreille attentive, neutre et bienveillante

blog_h24_saviez_violence

À l'instar des autres hôpitaux, l'HFR joue un rôle central dans le processus de prise en charge des victimes de maltraitance. Lorsque celles-ci sont soignées, il revient au personnel médico-soignant de détecter le problème et d'apporter soutien et information. Parfois, la justice doit prendre le relais.

Une personne sur dix se retrouve exposée, un jour dans sa vie, à la violence domestique – qu'elle soit physique, psychologique ou économique. Ce triste phénomène touche principalement les femmes et n'épargne aucun milieu social. Lorsqu'une victime pousse les portes de l'hôpital, elle trouve toutefois une oreille attentive auprès du personnel médico-soignant. Les professionnels de la santé disposent en effet des connaissances requises pour venir en aide, soutenir et conseiller.

> ***« Notre rôle est de soutenir, pas de juger. »***

« Toute forme de violence est inacceptable, souligne d'entrée Thierry Jaffrédou, infirmier expert en soins d'urgence à l'HFR et membre de la Commission cantonale contre la violence conjugale. Mais notre rôle n'est pas de juger : nous sommes là pour prendre en charge les victimes, de façon neutre et bienveillante. L'hôpital est un lieu sûr, où chacun doit se sentir libre de parler. »

S’ouvrir à un inconnu n’est pas forcément évident, dans ces cas-là. D’autant que la relation est souvent extrêmement complexe entre la victime et le bourreau, parfois lui-même ancienne victime. C’est pourquoi les infirmiers et les médecins vont se montrer proactifs, en étant particulièrement attentifs aux signes qui permettent d’établir que violence il y a peut-être eu : des marques de coups, en premier lieu.

Mais des problèmes d’ordre psychologique (anxiété, peur, état dépressif) ou somatique (soucis cardiaques, d’estomac), voire une incohérence entre le discours de la personne et les faits ou son attitude vont aussi mettre la puce à l’oreille des professionnels de la santé. Ces signaux d’alerte sont d’ailleurs particulièrement parlant chez l’enfant, qu’il soit victime de violence domestique ou qu’il en ait été témoin.

Redonner de l’espoir

« Nous offrons aux victimes un soutien immédiat, explique le spécialiste. Tout d’abord, nous reconnaissons le problème évoqué, ce qui est primordial. Puis le médecin peut procéder à un constat de coups, si nécessaire. » Le personnel hospitalier fournit ensuite aux personnes concernées de précieuses informations sur les divers services d’aide et de protection à leur disposition : Service de l’enfance et de la jeunesse, associations de soutien aux femmes ou aux victimes, etc.

Le rôle des professionnels de la santé peut quelquefois aller encore plus loin. « Si le médecin perçoit que la personne est en danger, il doit en aviser les autorités », précise Thierry Jaffrédou. Il s’agit principalement de la justice de paix, qui évalue alors le cas et, au besoin, assure la protection de la victime. En cas de violences potentiellement létales, la justice de paix actionne la justice pénale.

« Il existe tout un réseau pour faire face à la violence domestique, rappelle l’infirmier expert en soins d’urgence. Même les auteurs de violence peuvent se faire aider à sortir de cette spirale. Notre devoir est de redonner de l’espoir à celles et ceux qui l’ont perdu. »

H24, n°7/Automne 2018

Mots clés: H24 Le saviez-vous?